

Séance de Conseil Municipal du 27 juillet 2018
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	GRENAT Eric
HAUTEVILLE Jérôme	

Membres excusés : REQUET Patrick (donne procuration à Eric GRENAT)

Membres absents : GALLAY Dany, DUPONT Frédéric, GUERINEAU Kévin

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Attribution par la Région du marché de transport scolaire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le transport scolaire est une compétence transférée à la C C H C. Pour pouvoir continuer à assurer le transport scolaire il a fallu répondre à l'appel d'offres de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Le marché nous a été attribué pour une période de 4 ans.

Acquisition véhicule transport scolaire – Demande de subvention

Monsieur le Maire présente les offres des 3 candidats ayant répondu à notre consultation. L'offre de Renault, la plus avantageuse, a été retenue.

Accord à l'unanimité.

Une demande de subvention a été faite à la Région pour l'acquisition du bus.

Rentrée scolaire 2018-2019 et adaptation des postes de travail

Monsieur le Maire présente les besoins en personnel ainsi que les modifications de postes pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Des appels à candidature seront lancés pour établir les nouveaux contrats.

Accord à l'unanimité.

Tarifs cantine et accueil périscolaire

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de la cantine et du périscolaire.

Cantine : 5.10 Euros le repas.

Accueil périscolaire : 1.25 Euros la demi-heure.

Il informe le Conseil Municipal que le coût d'achat du repas est passé de 5.10 Euros à 5.30 Euros.

Proposition est faite de fixer les tarifs suivants :

Cantine : 5.30 Euros le repas

Accueil périscolaire : 1.25 Euros la demi-heure.

Accord à l'unanimité.

Maitrise d'œuvre travaux de sécurisation au hameau du Cruet et dossiers de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture a demandé une étude complémentaire.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu établi IMS-RN.

Il est noté « on peut donc considérer que la création de la piste n'aura pas d'effet défavorable vis-à-vis du phénomène de chute de masses rocheuses provenant de l'amont. Il apparaît donc possible de réaliser la piste forestière préalablement à la mise en place des solutions de confortement préconisées dans nos deux études précédentes».

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre qui sera chargé de l'établissement du dossier de consultation des entreprises et du suivi des travaux de sécurisation.

Accord à l'unanimité.

Travaux d'accessibilité au bâtiment de la Mairie - Missions bureau de contrôle, diagnostic amiante avant travaux et coordination SPS

Concernant les travaux de mise en accessibilité de la Mairie, la consultation des entreprises sera lancée prochainement. Des missions complémentaires (bureau de contrôle, diagnostic amiante, coordination SPS), non incluses initialement dans le contrat, sont à réaliser.

Des entreprises seront consultées pour la réalisation de ces missions.

Accord à l'unanimité.

Travaux d'accessibilité au bâtiment de la Mairie - Demande de subvention DETR

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera déposé.

Accord à l'unanimité.

Coupes de bois 2019

Cette année, les lots d'affouage seront martelés sur la parcelle Q.

Trois garants doivent être nommés pour suivre ce dossier.

Les personnes suivantes sont proposées : Maurice Michaud, Jérôme Hauteville et Nicolas Morel.

Accord à l'unanimité.

Lot de bois Pombourg

Éric GRENAT a fait une offre à 20 € le lot.

Accord à la majorité.

Location jardin

Une demande a été faite pour louer une parcelle de jardin au tarif de 40 Euros par an.

Accord à l'unanimité.

Zonage des eaux pluviales

La CCHC a sollicité la Commune pour réaliser le document de zonage des eaux pluviales. Ce document est nécessaire pour la réalisation du PLUi.

Proposition est faite de mandater le cabinet Nicot pour la réalisation de ce document.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Le Maire
GALLAY Gilbert

